



Docteur Nicole Smolski
Présidente

Docteur Pascale Le Pors
Vice-Présidente

Docteur Kim Benchikh El Fegoun
Secrétaire Général

Docteur Bertrand Mas
Trésorier

19 janvier 2012

**PAS DE RESPECT DES URNES. DENI DE DEMOCRATIE
UNE SIGNATURE LUNDI AMPUTÉE DE SA FORCE VIVE
ET PENDANT CE TEMPS LES HOPITAUX SE DEGRADENT.**

**Avenir Hospitalier vient d'apprendre qu'une signature de l'accord cadre est organisée
lundi : sans nous !**

Les résultats des élections professionnelles étaient la condition (légitime) pour pouvoir exister en tant qu'Intersyndicale, et figurer à la table des négociations. **Les résultats d'Avenir Hospitalier (25% des voix des PH)** sont niés, car nous ne sommes pas conviés à cette éventuelle signature.

On nous dit désormais que ces résultats ne sont pas suffisants pour participer aux négociations : une enquête de représentativité devient nécessaire, pour nous, qui de fait ne sommes pas autorisés à participer à la réunion de lundi soir.

En réalité **la manœuvre est grossière** et l'on comprend aisément les motivations cachées de cette indécision : éviter qu'Avenir Hospitalier, bien que jugée représentative, ne s'assoie tout de suite à la table des négociations. **C'est un total déni de démocratie, une offense aux PH qui ont voté pour nos listes.**

Pourtant, des sujets clés sont dans le tiroir : **le CET** (avec des propositions ahurissantes dont l'achat de points IRCANTEC à un taux prohibitif) et un **accord cadre sur l'exercice médical** qui potentiellement peut contenir le mieux comme le pire. **Notre exclusion conforte notre inquiétude** quant aux intentions contenues derrière les phrases : **derrière le langage aseptisé de cet accord cadre peuvent se deviner certaines mauvaises intentions que nous connaissons bien : casse du statut, déréglementations diverses notamment sur le temps de travail et la permanence des soins.**

Car pendant ce temps, les hôpitaux continuent à subir de plein fouet les conséquences des réformes. **L'hôpital est désormais totalement désorganisé**, ou plutôt réorganisé autour d'un seul et unique objectif : la rentabilité. **Les conditions de travail se sont fortement dégradées.** Nous subissons au quotidien **mépris, absence de reconnaissance, humiliations quotidiennes, abus de gouvernance.** Nous ne travaillons plus en sécurité et les patients eux, le sont de moins en moins !

La coupe est pleine. Soit nous sommes immédiatement inclus dans le cycle de négociations, au même titre que les autres Intersyndicales, et nous remplissons comme les autres les conditions nécessaires à notre reconnaissance. Soit nous en sommes exclus, et privés de parole alors nous nous exprimerons, avec nos collègues, dans les établissements de manière plus rude.

Avenir Hospitalier lance donc une grande journée d'actions avec préavis début février.

Tout sera mis sur la table et le terrain médiatique, à défaut d'être mis sur la table des négociations.

Dr Nicole Smolski

Service d'Anesthésie Réanimation, Hôpital de la Croix Rousse, 69004 Lyon Cedex

tél. 06 88 07 33 14 ou 04 26 10 93 67

✉ nicole.smolski@snphar.fr